

rales ; à y voir, comme s'exprimait l'auteur d'un écrit sur les affaires des fabriques, des hommes qui bien loin d'être dignes d'occuper cette place, ne mériteraient pas qu'on les souffrit sous la corde de la cloche au bas de l'église : on y verrait des gens qui, connus publiquement pour des infâmes, des concubinaires, des usuriers, des impies, trouveraient au moyen de leur argent et des cabales, le secret de se faire élire et choisir pour marguilliers, on y verrait enfin l'abomination de la désolation.

On représentait que, du moment où la mesure qui était en projet aurait lieu, dès lors ces personnes sages et sensées, ces personnes d'un bon sens naturel et souvent exquis, qui ordinairement se trouvaient faire partie du corps des marguilliers, reconnaîtraient que leur présence désormais y serait inutile pour l'avantage des fabriques d'abord, parce qu'elles ne seraient plus écoutées ; déplacée et dangereuse pour elles-mêmes, parce qu'elles ne pourraient paraître dans ces assemblées sans s'exposer aux insultes et au bavardage de cette espèce d'individus qui désormais domineraient dans les assemblées de fabriques.

On faisait voir enfin que les qualités civiles, morales et religieuses de ceux qui composaient les différents corps de marguilliers, dans les diverses paroisses, le soin avec lequel on choisissait ceux qui devaient chaque année en augmenter le nombre, ne laissent ordinairement rien à désirer de la part de ceux dont ils étaient les représentants : de plus le nombre de ces marguilliers dans chaque paroisse tant soit peu ancienne, était plus que suffisant pour représenter les intéressés aux affaires des fabriques, parce que, par leur nombre, ils surpassaient de beaucoup toute proportion actuelle des corps ou sociétés dont les intérêts étaient confiés à des représentants.

Quant à l'objection qu'on pouvait faire, qu'au reste ces marguilliers représentant les paroissiens, n'étaient point de leur choix, puisque ce n'était point eux qui les élaient ; on répondit, que, quoique ce choix ne fût pas précisément le choix personnel de chaque individu représenté, néanmoins ordinairement et presque toujours, ce choix rencontrait l'approbation de tout ce qu'il y avait de gens sages, judicieux et paisibles, et qui n'auraient pas fait eux-mêmes un autre choix, s'il eussent été appelés à donner leur voix à ce nouvel élu, et qui aimaient bien mieux voir exercer exclusivement ce droit d'élection par des personnes qui leur ressemblaient, que de le voir abandonné au choix capri-